



HONORAIRES 2025 APPLICABLE AUX VENTES

Prix de vente

Inférieur à 200 000,00 €
Supérieur à 200 00,00 €

Honoraires

6% TTC du prix
5% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf convention spéciale entre vendeur et acquéreur et incluent la TVA à 20 %.

Gestion immobilière, Syndic de Copropriété, Transactions

14, rue Tronchet 69457 Lyon Cedex 06 (métro Foch) - Tél. 04 78 93 00 16 – Fax 04 72 44 07 14 - Email : info@bari.fr – www.bari.fr | S.A.S. au capital de 450 000 € - R.C. 75 B 303 847 370 – N°intracomunautaire : FR 45 303 347 370

Cartes professionnelles n° CPI 6901 2018 000 031 333 délivrée par la CCI de Lyon - Membre de la UNIS et garantie par le S.O.C.A.F. 26, avenue de Suffren 75015 PARIS | Pour les opérations de courtage d'assurance : garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L. 530-1 et L. 530-2 du Code des Assurances